

La Croix-Rouge suisse aide les rapatriés portugais

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **86 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Croix-Rouge suisse aide les rapatriés portugais

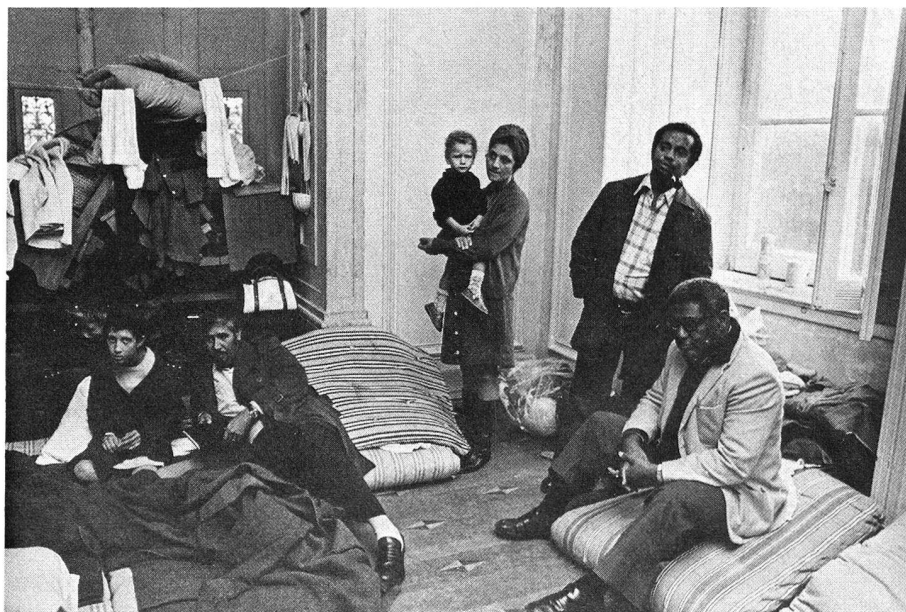
Aide fournie aux rapatriés portugais par la Croix-Rouge suisse

Septembre 1975	Montant en espèces au CICR (crédit de la Confédération)	Fr. 25 000.-
Décembre 1975	Montant en espèces à la Croix-Rouge portugaise (crédit de la Confédération)	Fr. 50 000.-
Janvier 1976	20 tonnes de vêtements 20 000 rations d'alimentation pour enfants (fonds de collecte)	Fr. 62 470.-
Juin 1976	7,9 tonnes de vêtements (fonds de collecte)	Fr. 21 680.-
Juin 1976	100 sacs de couchage (crédit de la Confédération)	Fr. 8 200.-
Novembre 1976	Montant en espèces / 35 maisons préfabriquées (crédit spécial de la Confédération)	Fr. 285 000.-
		Fr. 452 350.-

Souvenez-vous... Les rapatriés venant d'Angola, du Mozambique et de Timor commencèrent à affluer au Portugal, en nombre sans cesse croissant au milieu de 1975. Depuis bientôt deux ans, la Croix-Rouge portugaise, aidée par de nombreuses Sociétés sœurs, leur prodigue son assistance. Durant la première phase de cette opération de secours, alors que l'on ne pouvait pas encore connaître l'ampleur des rapatriements, la Société, avec l'appui des services gouvernementaux compétents, de l'Institut national pour les rapatriés (IARN) et du CICR, a lancé à l'intérieur du Portugal, un appel sollicitant des dons pour couvrir les besoins des rapatriés arrivant chaque jour. Activement occupé à accomplir ses tâches traditionnelles dans



Camp d'accueil de la Croix-Rouge portugaise pour les réfugiés d'Angola.



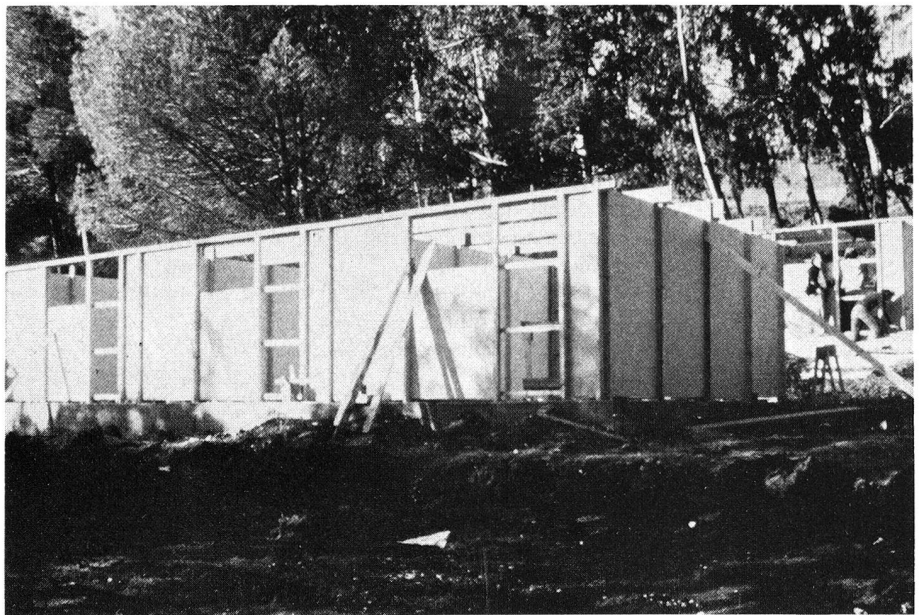
Plus de 1000 personnes continuent à vivre ainsi, dans l'attente d'un lendemain plus heureux.

Photos Croix-Rouge suédoise

les anciennes colonies portugaises, le CICR a aidé la Société en lui fournissant des couvertures, des médicaments, des vêtements, des aliments pour bébés et du lait en poudre donné par les Sociétés sœurs et dont la valeur s'élevait à plus de 600 000 francs. Comme, à l'approche de l'hiver, les rapatriés, habitués à un climat tropical, avaient besoin d'une assistance accrue, le 1er octobre 1975, la Croix-Rouge portugaise sollicita une aide internationale auprès de la Ligue qui, à son tour, s'adressa à ses Sociétés membres. Des appels furent lancés à un certain nombre de Sociétés nationales pour aider la Croix-Rouge portugaise à secourir les rapatriés non seulement au centre d'accueil à l'aéroport de Lisbonne, mais également dans tout le pays. Grâce à la manière généreuse dont il fut répondu à cet appel, la Ligue put remettre à la Croix-Rouge portugaise une somme dépassant 2 millions de francs pour l'achat de vêtements sur place et l'acquisition en dehors du pays de 4000 couvertures. En outre, du lait en poudre, des aliments pour bébés, du fromage, de la farine de blé et de la rizine, des couvertures et des pièces de vêtements – le tout représentant une valeur de plus de 4 millions de francs – furent massivement envoyés par différentes Sociétés nationales.

Un nombre de réfugiés variant de 100 à 150 personnes arrivent encore chaque jour. Un certain nombre d'entre eux effectuent un court passage dans un camp de toile dont la Croix-Rouge portugaise s'occupe depuis juin 1976, avec l'appui total des autorités. On est actuellement en train de remplacer les tentes par 105 maisons de bois, qui sont un don des Sociétés de la Croix-Rouge norvégienne, suédoise et suisse.

Depuis 1975, la Croix-Rouge suisse



Type de logement préfabriqué fourni dans le cadre du programme commun des Croix-Rouges norvégienne, suédoise et suisse.

fournit aux rapatriés, par l'intermédiaire de sa Société sœur portugaise, une aide importante sous forme de médicaments, de lait, de vêtements chauds, de couvertures, de tentes et de maisons préfabriquées, d'une valeur globale de 1,1 million de francs, dont 800 000 francs ont été pris en charge par la Confédération.

Toutefois, plus de 1000 personnes vivent toujours sous tente, dans un camp d'accueil de la Croix-Rouge portugaise, aux portes de Lisbonne et continuent à avoir un besoin urgent de vivres, de soins médicaux, de vêtements et d'un abri.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie de ces personnes, la Croix-Rouge suisse s'est associée à un programme commun, consistant en la fourniture de

logements préfabriqués. Avec l'aide financière de la Confédération qui a mis 285 000 francs à disposition, la Croix-Rouge suisse a déjà livré 35 maisons préfabriquées de 4 pièces chacune.

Par suite de l'arrivée massive des rapatriés, le Portugal doit en outre faire face à des besoins accrus de sang et de produits sanguins. La Croix-Rouge portugaise doit de ce fait réorganiser son service de transfusion sanguine, et la Croix-Rouge suisse soutient les efforts qu'elle fait dans ce sens. Ces trois prochaines années, le Service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse lui fournira ainsi annuellement des érythrocytes d'une valeur de 50 000 francs, comme elle le fait d'ailleurs déjà pour la Grèce. ■

On a parlé de la diffusion des Conventions de Genève à Varsovie

Jean Pascalis

Du lundi 21 mars au 29 mars dernier s'est tenu à Varsovie le premier séminaire européen de la Croix-Rouge sur la diffusion des Conventions de Genève, auquel ont participé quelque 80 délégués représentant 23 Sociétés nationales d'Europe et d'Amérique du Nord, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Placé sous le haut patronage de S. E. Henryk Jablonski, président du Conseil d'Etat polonais, ce séminaire fut organisé conjointement par la Croix-Rouge polonaise et le CICR. Son but était de permettre aux Sociétés nationales participantes d'échanger leurs vues et leurs expériences pratiques aux fins d'améliorer la diffusion du droit humanitaire dans leur pays respectif, en particulier au sein des

forces armées, dans les écoles, les universités et auprès du grand public.

Quand on parle des Conventions de Genève, il faut distinguer plusieurs problèmes qui s'y rapportent:

1. Il y a d'abord le problème de leur élaboration progressive, toujours à l'initiative du CICR. C'est à la suite de longues et